

# La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

## Déclaration du groupe Outre-mer

« Plus de la moitié de la population mondiale vit désormais dans des villes ». Cette population devrait encore progresser d'ici 2050 comme l'indique les Nations-Unies. Trop souvent les enjeux autour de la préservation de la biodiversité sont oubliés dans les politiques de la ville.

Dans les Outre-mer, bien que l'urbanisation ne soit pas comparable aux grands centres urbains de l'Hexagone, ces territoires font face à une croissance démographique rapide principalement concentrée dans des agglomérations qui regroupent l'essentiel des activités. C'est notamment le cas des agglomérations de Cayenne, de Nouméa ou encore de Fort-de-France, qui représentent à elles seules, plus de la moitié de la population de leurs territoires respectifs.

Ces villes, souvent situées sur le littoral, rencontrent des difficultés liées à un déséquilibre spatial dû à la concentration des activités économiques et de l'emploi dans un périmètre restreint. Elles connaissent alors un fort déficit de logements et d'habitats décents pour une population urbaine forcément plus nombreuse. Si la nécessité de construire de nouveaux logements ne fait pas de doute, il convient de nous interroger sur la manière la plus efficiente d'envisager la ville ultramarine de demain. C'est d'autant plus vrai que les régions d'Outre-mer doivent faire face, plus que jamais, aux conséquences du réchauffement climatique. Les épisodes cycloniques de ces derniers mois, et principalement l'Ouragan Irma dans les îles du Nord, nous obligent à repenser nos modèles de construction pour faire face à ces aléas.

L'urbanisation, souvent incontrôlée, se conjuguant avec l'exploitation de certaines ressources naturelles, risque d'engendrer une très forte artificialisation des sols, néfaste aussi bien pour l'environnement que la qualité de vie des ultramarins. Si nous ne voulons pas assister à termes au déplacement des populations vivant dans des zones à risque menacées par l'érosion, il est impératif de soutenir les projets d'aménagement réellement durables et d'intégrer ses populations à leur élaboration. La quasi-totalité des territoires ultramarins se sont, d'ores et déjà, engagés dans la construction d'habitat du futur, en favorisant l'élaboration d'éco-quartier.

Toutefois, les acteurs publics comme privés n'ont pas encore totalement le réflexe de mettre la nature au cœur des projets d'aménagement urbains. Du rôle vertical de la puissance publique comme donneur d'ordres, vers les entreprises comme maîtres d'ouvrages, il faut, dorénavant, que l'aménagement urbain, périurbain et rural fédère le plus grand nombre autour des enjeux de biodiversité.

Penser la nature en ville, c'est éviter la transformation de nos territoires en de nouvelles îles des Baléares.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.